



ATTESTATION

Je soussigné Maître Françoise CALMELS-SENTENAC, notaire associé à la SELARL "LES 7 TERRITOIRES » Titulaire de l'office Notariale à MIRANDE (Gers), 16 Rue Esparros, CERTIFIE ET ATTESTE :

Qu'aux termes reçu par Me Georges CALMELS le 3 Mars 1992 il a été établi une attestation après le décès de :

Madame CALLIANE Marthe Alice Léa, en son vivant retraitée demeurant à SAINT ELIX THEUX (GERS), veuve non remariée de Monsieur Edmond Auguste Albert ROCH.
Née à SAINT ELIX THEUX, le 11 Mars 1912.

Laissant pour recueillir sa succession :

Son fils unique seul héritier réservataire recueillant l'intégralité des biens de sa succession.

Monsieur Pierre Joseph Mathieu ROCH, retraité demeurant à MONTAUBAN (Tarn et Garonne), époux de Madame BORJA Odile Andrée,
Né à SAINT ELIX THEUX, le 16 Octobre 1931.

Il a été transmis les biens suivants :

Les 5/8^{ème} en pleine propriété d'un ensemble immobilier sis la sur la commune de de SAINT ELIX THEUX (GERS), comprenant maison d'habitation, dépendances, jardin et terres attenantes d'une contenance totale de quarante-deux ares quatre-vingt centiares et figurant à la matrice cadastrale sous les relations suivantes :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE	NATURE
ZB	13	A L'ESPIN	00,24,82	TERRE

Les 5/8^{ème} en pleine propriété d'une parcelle terre sise sur la commune de SAINT ELIX THEUX (GERS) en nature de terre d'une contenance totale de vingt-quatre ares quatre-vingt centiares et figurant à la matrice cadastrale sous les relations suivantes :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE	NATURE
ZB	50	A L'ESPIN	00,24,82	TERRE

Le quart en pleine propriété de diverses parcelles de terre de diverses natures sises sur la commune de SAINT ELIX THEUX (GERS), d'une contenance totale de deux hectares soixante-deux ares quatre-vingt-dix centiares et figurant à la matrice cadastrale sous les relations suivantes :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE	NATURE
ZA	21	AU BRUNET	01.41.80	TERRE
ZB	14	A L'ESPIN	01.21.10	TERRE

Pour information la parcelle ZB numéro 14 est grevée d'une servitude administrative de passage de canalisation souterraines et câbles électriques souterrains au profit des parcelles section A numéros 87 et 90.

La parcelle ZB numéro 50 est grevée d'une servitude d'interdiction de construire ainsi que d'élever et parquer des porcs.

Cette dernière est décédée le 19 Octobre 1991 à SAINT ELIX THEUX
Monsieur ROCH est devenu alors propriétaire en pleine propriété.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à MIRANDE
Le 15/11/2021

